

MSC : un label en eaux troubles

Le label MSC « Marine Stewardship Council », qui devait encourager une pêche durable par le biais de la sensibilisation citoyenne, est aujourd'hui accusé par l'association BLOOM de certifier essentiellement des pêcheries industrielles destructrices.

Créé en 1997 à l'initiative de l'ONG WWF associée au géant de l'alimentaire Unilever, pour pallier à l'effondrement des bancs de morues de Terre Neuve, cet écolabel avait pour but de favoriser une exploitation durable des ressources marines. Il s'agissait également de garantir au consommateur l'achat de produits conformes au code de bonnes pratiques d'organisations comme la FAO ou l'ONG ISEAL. Les pêcheries sont évaluées par des organismes de certification accrédités par l'Accreditation Services International. Actuellement, près de 15% des captures réalisées chaque année obtiennent une certification MSC.

Ce n'est pas la première fois que le label suscite la polémique. En 2004, 2009 puis en 2010, des controverses se succèdent à travers la dénonciation de certifications injustifiées de pêcheries de merlu en Afrique du Sud, au Pacifique, et de légine antarctique dans la mer de Ross (l'un des écosystèmes marins les plus préservés au monde). En 2016, un document interne du WWF émet une critique sévère de l'ONG MSC et de ses pratiques dans l'océan Indien. Le MSC est alors accusé de soutenir la surpêche dans cette région riche en thons tropicaux en labellisant une compagnie spécialisée dans la pêche d'albacore. Des conflits d'intérêts sont soulevés au sujet des sociétés accréditées par le MSC pour réaliser les audits de certification, dont l'indépendance ne serait que relative.

Suite à une récente étude, menée conjointement par l'association BLOOM et des auteurs

des universités de New York et de Dalhousie, le label rencontre de nouvelles critiques. L'association BLOOM se consacre depuis 2004 à la protection des écosystèmes marins et à la médiation scientifique des problématiques marines. Ce travail inclut notamment la production d'études scientifiques ayant pour but de sensibiliser le public sur des enjeux tels que la préservation des océans profonds ou à la pêche

« le MSC est devenu un frein à la pêche durable. En servant de bouclier marketing aux industriels de la pêche mondiale, le MSC empêche aujourd'hui toute possibilité de changement structurel du secteur de la pêche en légitimant les pires pratiques »

durable. Son dernier dossier présente ainsi une analyse exhaustive des pêcheries certifiées MSC depuis la création du label à travers 500 rapports d'évaluation. Il révèle que les pêches ayant recours aux méthodes les plus destructrices, comme les chaluts de fond et les dragues, ont représenté 83% des certifications MSC entre 2009 et 2017.

L'association dénonce ses démarches de « greenwashing » de la pêche industrielle qui, au lieu d'inciter et d'encourager des pratiques durables, facilite l'accès aux marchés à la pêche industrielle. Ces accusations portent également sur les critères d'accès au label jugés trop laxistes

puisque seules les pêches à explosif ou au poison ne peuvent prétendre à la certification. Enfin, des conflits d'intérêt sont à nouveau soulevés à l'endroit des cabinets chargés d'évaluer la pêcherie avant certification. Leurs décisions ne peuvent en effet qu'être difficilement contestées par les citoyens et les ONG car le processus d'objection actuel est très coûteux. Le directeur scientifique de l'association BLOOM estime ainsi que « le MSC est devenu un frein à la pêche durable. En servant de bouclier marketing aux industriels de la pêche mondiale, le MSC empêche aujourd'hui toute possibilité de changement structurel du secteur de la pêche en légitimant les pires pratiques. »

Face à ces accusations, le label MSC a opposé un communiqué réfutant les méthodes employées par BLOOM pour effectuer leur analyse, en partie basée sur des supports de communication et des photographies.

S'il réitère son ambition de faire évoluer les professionnels vers une pêche plus durable, le MSC ne prouve pas auprès de certaines associations que cet engagement se traduit par des résultats probants. ■